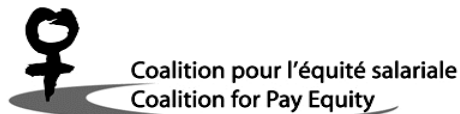


COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

**Rapport annuel
2004-2005**



Coalition pour l'équité salariale
154, rue Queen, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 1K8
Tél.: (506) 855-0002
Télec.: (506) 854-9728
coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Message de la présidente	3
Message de la coordonnatrice	4
Conseil d'administration	5
Employées.....	5
Partenaires financiers	5
Qui sommes-nous ?.....	6
Notre histoire.....	6
Un prix pour Huberte Gautreau	6
Sur la scène politique	7
Activités de communication et de sensibilisation.....	8
Comités permanents.....	9
Comités régionaux	11
Bénévoles	17
En Partenariat.....	17
Membres.....	23
Rapport financier annuel – exercice terminé le 31 mars 2004	25
Rapport financier annuel – exercice terminé le 31 mars 2005	34

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La Coalition pour l'équité salariale a parcouru un sentier imposant cette année.

L'introduction de notre projet de loi à l'Assemblée législative en juin 2004 par Elizabeth Weir, députée de Saint John Harbour et leader du Nouveau Parti Démocratique, a donné le coup d'envoi aux événements qui se sont déroulés par la suite. Notre projet de loi englobe des éléments nécessaires à la survie de l'équité salariale au Nouveau-Brunswick.

Par la suite, ce projet de loi a été envoyé au comité de modification des lois et ce dernier a opté pour la tenue d'audiences publiques afin de permettre un débat sur la question. Des 34 présentations, 30 étaient en faveur de l'équité salariale, et ceci ne comprend pas les lettres d'appui. Notre espoir était que la population de la province ait enfin l'occasion de s'exprimer sur un projet de loi sur l'équité salariale. Je vous assure que le dossier a fait jaser. Le rapport du comité de modification des lois se fait toujours attendre.

La position des trois partis politiques en rapport avec l'équité salariale ne diffère pas tellement des autres années :

Les Libéraux s'étaient engagés à adopter une loi s'étendant à tous les secteurs moyennant une consultation avec les intervenants des secteurs privés.

Les Conservateurs s'en tiennent toujours aux recommandations de la Table ronde et maintenant au plan d'action de la Ministre M.-A. Blaney. Le plan d'action de M.-A. Blaney en a surpris quelques-unes ce mois-ci. D'abord le gouvernement promet d'atteindre l'équité salariale dans le secteur public d'ici 5 ans et pour ce qui est du secteur privé, le gouvernement opte toujours pour les mesures volontaires alors que des campagnes de sensibilisation seront mises sur pied pour changer les attitudes vis-à-vis l'équité salariale.

Le Nouveau Parti Démocratique n'a jamais bronché sur cette question et continue d'appuyer l'équité salariale.

L'appui inconditionnel et la collaboration des syndicats et d'autres organismes, ainsi que tous nos membres ont été exceptionnels. Nous apprécions toujours leurs bons conseils et le soutien qu'ils nous offrent.

J'en profite pour féliciter Huberte Gautreau qui a reçu cette année le Prix de l'Affaire personne de la gouverneure générale du Canada pour son dévouement dans les dossiers de la femme, notamment pour son travail dans celui de l'équité salariale et pour l'élimination de la violence faite aux femmes. Bravo Huberte !

Je tiens également à faire l'éloge de Johanne Perron pour son travail et son dévouement à notre cause. C'est une perle rare; nous sommes très chanceuses d'avoir une personne de son calibre parmi nos rangs. Merci Johanne.

Nous avons fait des grands pas dans ce dossier cette année mais il en reste beaucoup à faire pour que les femmes reçoivent leur juste part.

Louise Guerrette Winchester, Présidente

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

C'est avec plaisir que j'ai repris mes anciennes fonctions en août 2004 et retrouvé mes anciennes complicités. J'ai aussi eu la joie de connaître plusieurs nouvelles et nouveaux alliés cette année.

On peut dire que la Coalition pour l'équité salariale fait avancer les choses pour les femmes du Nouveau-Brunswick. Bien sûr, nous n'avons pas encore atteint notre but ultime : une loi sur l'équité salariale pour les secteurs public et privé. Cependant, nous nous en rapprochons à chaque année.

L'engagement du gouvernement à instaurer l'équité salariale dans l'ensemble de la fonction publique est une percée que nous devons souligner... et célébrer ! Pour ensuite, nous remettre à la tâche, bien sûr ! Il nous faudra analyser les implications du plan d'action sur l'écart salarial et suivre de près les progrès accomplis. Il faudra aussi nous assurer qu'il y aura une évaluation indépendante de ces progrès.

Cependant, il est clair qu'il faut continuer à promouvoir une loi sur l'équité salariale. D'ailleurs, notre projet de loi modèle, entériné par nos membres l'an dernier, a fait tout un chemin. Des audiences publiques en novembre 2004 – qui aurait cru qu'on y arriverait si vite ! Il sera intéressant de voir le rapport qu'en fera le comité de modification des lois. Certainement un dossier à suivre en 2005-2006 !

Cette année plus que jamais, la Coalition a souvent et beaucoup fait appel à ses membres et à ses partenaires. Les audiences publiques ont sollicité la participation active de plusieurs organismes et personnes, membres ou non de la Coalition. Les mémoires présentés étaient très bien documentés et montraient bien l'importance de légiférer. Plusieurs autres personnes ont beaucoup travaillé dans leur région et dans nos comités, et ainsi, ont maintenu la question de l'équité salariale à l'ordre du jour. Merci à tous ceux et celles qui ont donné leur appui à la Coalition, encore cette année.

Je termine en soulignant le travail extraordinaire de Jade Duchesneau Bernier, qui a assumé avec brio le rôle de coordonnatrice par intérim, ainsi que le dynamisme et la conviction avec lesquels Annie Maltais a pris la responsabilité du bureau et des communications pendant la transition entre le départ de Jade et mon retour. Je remercie également Janelle LeBlanc, stagiaire de l'Université de Moncton, qui a beaucoup accompli à l'automne 2004 – à un moment où son aide s'est avérée essentielle !

Johanne Perron, Coordonnatrice

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Louise Guerrette Winchester
Présidente sortante :	Marylea MacDonald
Vice-présidente anglophone :	Marilyn MacCormack
Vice-présidente francophone :	Anne-Marie Gammon
Secrétaire-trésorière :	Christine Robichaud
Représentante Nord-Est :	Odette Robichaud
Représentante Sud-Est :	Julia Maillet
Représentante Sud :	Michèle Caron, Huberte Gautreau
Représentante Centre :	Emma Robichaud, Elizabeth Blaney
Représentante Sud-Ouest :	Jackie Matthews
Représentante Nord-Ouest :	Denyse Mazerolle
Coordonnatrice par intérim :	Jade Duchesneau Bernier
Coordonnatrice :	Johanne Perron

EMPLOYÉES

Coordonnatrice par intérim : Jade Duchesneau Bernier (jusqu'au 31 mai 2004)

Agente de communication : Annie Maltais (du 16 mai au 31 août 2004)

Coordonnatrice : Johanne Perron (de retour depuis le 8 août 2004)

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions tout spécialement **Condition féminine Canada**, qui nous a apporté un appui financier et politique essentiel tout au long de l'année.

De plus, nous souhaitons remercier les organismes suivants pour leur appui financier :

Alliance de la fonction publique du Canada

Association des employés de l'Université de Moncton

Association des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Comité Nouveau-Brunswick de la Marche mondiale des femmes 2000

Congrès du travail du Canada

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick

Conseil des syndicats des foyers de soin du Nouveau-Brunswick

Développement des ressources humaines Canada

Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

Syndicat canadien de la fonction publique

Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick

Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick

QUI SOMMES-NOUS ?

La Coalition pour l'équité salariale est un regroupement de personnes et d'organismes du Nouveau-Brunswick qui, par ses démarches et ses revendications, demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick légifère afin d'assurer l'équité salariale aussi bien dans le secteur privé que dans l'ensemble du secteur public.

L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

NOTRE HISTOIRE

Le 23 mai 1998, la Fédération des dames d'Acadie fondait l'Union des femmes pour l'équité salariale, amenant ainsi sur la scène politique la question de la pauvreté des femmes causée en partie par l'iniquité salariale. Le 16 juin 2001, l'Union des femmes pour l'équité salariale devenait la Coalition pour l'équité salariale.

Entre temps, le Comité Nouveau-Brunswick de la Marche mondiale des femmes 2000, créé en février 1999, décidait de mettre de l'avant deux revendications : l'équité salariale et l'élimination de la violence faite aux femmes. Dans le cadre de la Marche mondiale 2000, le travail conjoint du Comité et de la Coalition a permis de recueillir près de 30 000 signatures en faveur d'une législation provinciale sur l'équité salariale ainsi qu'un contrat de solidarité sociale signé par 74 organismes représentant plus de 65 000 personnes. La pétition et le contrat social ont été remis au gouvernement de la province le 13 octobre 2000.

Depuis sa fondation, la Coalition fait un travail de sensibilisation du public et de lobbying auprès du gouvernement, des partis politiques et du secteur privé sur les questions d'équité salariale.

UN PRIX POUR HUBERTE GAUTREAU

Le 21 octobre 2004, Huberte Gautreau a reçu le Prix de l'Affaire personne de la gouverneure générale du Canada, en guise de reconnaissance pour son travail pour l'avancement des femmes, notamment dans les domaines de l'équité salariale et de l'élimination de la violence faite aux femmes. Soulignons qu'Huberte a mis sur pied le comité du Nouveau-Brunswick pour la Marche mondiale des femmes 2000. Elle s'est alors beaucoup investie dans la mobilisation en faveur d'une loi sur l'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Par la suite, elle a accepté la présidence de la Coalition pour l'équité salariale pour une période de deux ans. Depuis, elle continue à militer activement pour une loi sur l'équité salariale. Félicitations à Huberte !

SUR LA SCÈNE POLITIQUE

Projet de loi 77 : Loi sur l'équité salariale

Lors de notre dernière Assemblée générale annuelle, nos membres ont approuvé le texte d'un projet de loi sur l'équité salariale inspiré de ceux de l'Ontario et du Québec et rédigé pour la Coalition par Louise Aucoin, professeure de droit à l'Université de Moncton.

Par la suite, des membres de la Coalition ont rencontré des députés des trois partis politiques afin de leur demander de présenter ce projet de loi à l'Assemblée législative. En juin 2004, Elizabeth Weir, cheffe du Nouveau parti démocratique, a introduit le projet de loi à l'Assemblée législative et Carmel Robichaud, du Parti libéral, l'a appuyé. Le gouvernement l'a ensuite envoyé au Comité de modification des lois qui a tenu des audiences publiques les 18, 19 et 26 novembre 2004.

Sur 34 présentations faites au Comité, 30 appuyaient le projet de loi 77 tel quel ou avec des changements mineurs. Trois supportaient l'approche de la Table ronde sur l'écart salarial dans son rapport de 2003, soit des mesures volontaires avec la possibilité d'une législation après cinq ans si les résultats de cette approche s'avéraient insuffisants. Une autre présentation considérait que le Code des droits de la personne du Nouveau-Brunswick offrait une protection suffisante. La plupart des mémoires présentés sont accessibles sur notre site Internet.

En plus des audiences publiques, trois experts ont rencontré le Comité de modification des lois, soit Annick Desjardins, avocate et spécialiste en équité salariale pour le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Paul Durber, spécialiste en évaluation des postes, et Ather Akbari, économiste.

Nous attendons toujours que le Comité de modification des lois soumette son rapport à l'Assemblée législative, après quoi le gouvernement devra soit accepter, soit rejeter ses recommandations.

Table ronde sur l'écart salarial

Durant l'année 2004-2005, la Coalition attendait avec impatience le plan d'action de la ministre responsable de la condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, suite aux recommandations de la Table ronde sur l'écart salarial. Ce plan fut dévoilé le 2 juin 2005. Il vise quatre objectifs dont « l'accroissement de l'utilisation des pratiques d'équité salariale ». Le gouvernement s'est engagé à réaliser l'équité salariale dans tout le secteur public. Même s'il ne prévoit pas l'adoption d'une loi en ce sens, ceci constitue un grand pas de l'avant pour les militants et militantes de l'équité salariale. Le gouvernement va aussi « mettre à la disposition des employeurs des outils

d'équité salariale », « aider les employeurs dans l'utilisation de ces outils », et promouvoir du leadership par rapport à l'équité salariale dans le secteur privé. Madame Blaney a répété son engagement à légiférer s'il n'y a pas assez de progrès réalisé.

La Coalition a reçu avec plaisir la promesse de l'établissement de l'équité salariale dans tout le secteur public, mais a exprimé ses doutes quant à l'efficacité des mesures volontaires pour apporter les changements nécessaires dans le secteur privé. La Coalition a aussi insisté sur le besoin d'informer et impliquer les employés et employées dans le processus d'évaluation de poste au même titre que les employeurs.

Consultations pré-budgétaires

En février et mars, le ministre des Finances et le Premier ministre ont tenu des consultations pré-budgétaires dans différentes régions de la province et sur différents sujets. La Coalition a participé à la consultation du ministre des Finances à Moncton, le 7 février 2005 ainsi qu'à la consultation sur l'économie par le Premier ministre à Fredericton, le 16 mars 2005.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Exposés

Cette année, du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005, les membres et le personnel de la Coalition pour l'équité salariale ont offert au moins 26 exposés, rejoignant environ 870 personnes. Suite à ces exposés, les organismes suivants se sont joints à la Coalition :

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick
Union des municipalités du Nouveau-Brunswick

Couverture médiatique

Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005, la Coalition pour l'équité salariale a émis 14 communiqués de presse. Elle a aussi tenu deux conférences de presse :

- La Journée de l'équité salariale, nous avons fait le bilan des audiences publiques.
- La journée de la St-Valentin, nous avons demandé au gouvernement fédéral de suivre les recommandations du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale. Cette conférence de presse locale, sous le thème « L'équité salariale... au cœur de l'égalité », était organisée

conjointement avec le Congrès du travail du Canada et l'Alliance de la fonction publique du Canada, dans le cadre d'une action du Réseau de l'équité salariale (voir les détails dans la section « En partenariat – Réseau de l'équité salariale »).

La Coalition et / ou la question de l'équité salariale ont été mentionnées au moins 195 fois dans les médias pendant cette période.

Site Internet

Tout au long de l'année, des efforts ont été faits pour mettre à jour la section « Quoi de neuf » du site Internet de façon régulière. Une sous-section sur les audiences publiques a été ajoutée à la section « équité salariale », donnant accès à la plupart des mémoires soumis au Comité de modification des lois sur le projet de loi 77. Le site s'avère un outil de communication utile qui atteint une moyenne de 580 visites mensuelles par environ 225 visiteurs différents.

COMITÉS PERMANENTS

Comité de mobilisation

Membres : Chantal Abord-Hugon, Madeleine Delaney-Leblanc, Nathalie Gagnon, Huberte Gautreau, Corinne Godbout, Louise Guerrette Winchester, Janelle LeBlanc, Marcelle Mersereau, Lise Rodrigue¹.

Activités ► Le comité de mobilisation et lobbying s'est réuni mensuellement sauf durant les vacances d'été. Il a commencé par adopter une stratégie de lobbying pour 2004-2005.

Les activités de l'automne 2004 ont été consacrées presque entièrement à la préparation des audiences publiques qui se sont déroulées les 18, 19 et 26 novembre à l'Assemblée législative.

Avant et après les audiences publiques, des rencontres ont eu lieu avec 34 députés et députées ou ministres pour clarifier les concepts d'équité salariale souvent confondus avec l'égalité ou la parité salariale, rappeler l'injustice à l'endroit des femmes et démontrer les avantages économiques qu'il y aurait à appliquer l'équité salariale.

¹ Nathalie Gagnon et Corinne Godbout ont laissé le comité pour des raisons professionnelles et ont été remplacées par Chantal Abord-Hugon et Lise Rodrigue.

Un comité présidé par la députée Carmel Robichaud a été mis en place pour étudier la question de l'équité salariale et faire des recommandations au caucus libéral. La Coalition a été invitée à ses premières rencontres consacrées à la compréhension des enjeux de l'application de l'équité salariale.

À la suite des audiences, des rencontres avec des personnes-clés des institutions économiques néo-brunswickoises nous ont permis de sonder le terrain sur des possibilités d'alliance sinon d'appui à la Coalition dans le milieu des affaires.

Une campagne de lettres a été lancée pour inciter le gouvernement à considérer l'adoption de la loi sur l'équité salariale. Des personnes de grande renommée dans notre province nous ont appuyées, dont Gordon Fairweather, ex-commissaire en chef de la Commission des droits de la personne du Canada, Erminie Cohen, ex-sénatrice, et les sénatrices suivantes : Viola Léger, Rose-Marie Losier-Cool, Pierrette Ringuette.

Une invitation a été lancée pour assister à la présentation du plan d'action sur l'écart salarial de la ministre Blaney. Des membres de la Coalition de l'équité salariale de la plupart de nos régions y étaient et les médias ont retenu le point de vue de la Coalition.

Une nouvelle stratégie de lobbying a été développée pour l'année 2005-2006.

Comité de communication

Membres : Jackie Matthews, Denyse Mazerolle, Danielle Savoie, Johanne Perron.

Activités ► Cette année, le Comité de communication a continué à aider la Coalition avec la révision et la publication des communiqués de presse, et de la conseiller sur des activités relatives à la communication. Celles-ci furent surtout centrées sur les audiences publiques, le travail du Comité de révision des lois et le plan d'action sur l'écart salarial.

Le grand événement dans le domaine de la sensibilisation du public fut sans aucun doute la distribution de sacs d'épicerie en tissu avec le slogan « L'iniquité salariale m'appauvrit ! ». Cette campagne a pris son envol lors de la Journée internationale de la femme et s'est poursuivie dans les semaines suivantes. Des membres de la Coalition pour l'équité salariale ont rencontré leurs députés et députées afin de demander leur support à une législation sur l'équité salariale et leur ont remis un sac d'épicerie en tissu comme symbole du lien entre l'équité salariale et le pouvoir d'achat des femmes. D'autres sacs furent distribués au public en général dans diverses régions de la province le 8 mars et durant les semaines qui suivirent.

Au total, 1 150 sacs furent imprimés grâce à la participation financière du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick, de l'Alliance de la fonction publique, du Syndicat canadien de la fonction publique, du Syndicat des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, du Congrès du travail du Canada, de l'Association des employés de l'Université de Moncton et du Conseil des syndicats des foyer de soins du Nouveau-Brunswick.

Le Comité de communication développe actuellement un nouveau plan de communication.

Comité de recherche

Membres : Louise Aucoin, Michèle Caron, Huberte Gautreau, Nancy Janovicek, Marylea MacDonald, Johanne Perron.

Activités ► Durant l'automne 2004, le Comité de recherche a travaillé fort et vite pour recueillir l'information et les éléments de références de base sur l'équité salariale afin d'outiller les personnes qui ont participé aux audiences publiques. Le document final n'est pas encore traduit en français.

COMITÉS RÉGIONAUX

Bathurst

Membres : Anne-Marie Gammon (présidente), Simone Savoie, Marie-Ange Bertin, Soeur Hectorine Boudreau, Soeur Laurina Cormier, Chantal Gallant, Soeur Adèle Morin, Jacqueline Savard, Marcelle Mersereau, Nathalie Boivin, Adrienne Devos, Charline Vautour, Soeur Adèle Morais, Gilberte Boudreau, Angéline Gionet.

Activités ► Cette année, le comité a été vigilant dans le dossier de l'équité salariale. Nous avons rencontré les députés et les journalistes à des moments propices afin de souligner l'importance d'avoir une loi qui garantisse l'équité salariale.

Simone Savoie a terminé son mandat de présidente du comité régional. En mon nom personnel et surtout au nom de toutes les femmes de la région et de la province, un sincère MERCI à Simone pour tout le travail accompli pour garder le dossier bien vivant dans notre région. Simone avait le tour de nous garder intéressées et impliquées pour l'avancement du dossier de l'équité salariale.

Voici la liste des activités pour l'année 2004 – 2005 :

1. Pendant l'année, il y a eu deux visites de la coordonnatrice, Johanne Perron, accompagnée de Huberte Gautreau. Le but de ces visites était de nous informer des activités à venir et de sonder le pouls des membres du comité régional.
2. Nous avons encouragé quelques personnes de la région à écrire des lettres appuyant le principe d'une loi proactive qui garantirait l'équité salariale dans tous les secteurs économiques. Ces lettres ont paru dans l'opinion du lecteur de l'Acadie Nouvelle et de l'Hebdo Chaleur.
3. Nous avons organisé une rencontre de lobbying avec Jacques Boucher, ancien président du Conseil économique du Nouveau Brunswick, dans le but de faire valoir le point qu'une loi proactive est le seul moyen qui peut garantir l'implantation de l'équité salariale dans tous les secteurs. Présentes à cette rencontre étaient : Johanne Perron, Huberte Gautreau, Marcelle Mersereau, Simone Savoie et Anne-Marie Gammon.
4. Une visite au député Brian Kenny fut effectuée pour souligner la Journée de l'équité salariale. Une discussion s'en est suivie sur l'importance d'une loi proactive pour garantir l'équité salariale dans tous les secteurs de l'économie.
5. Suite à des contacts auprès d'agences de la communauté, le Groupe Axion, un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de la prise en charge des femmes, a préparé une mémoire pour les audiences publiques.
6. Lors des audiences publiques, quatre personnes de la région sont allées à Fredericton pour la présentation du mémoire du Groupe Axion.
7. Lors des activités organisées pour souligner la Journée internationale de la femme, le 5 mars, au Centre de conférence Danny's, le kiosque était entretenu par Simone Savoie. 150 sacs faisant la promotion de l'équité salariale ont été distribués.
8. Le 4 mars 2005, un article faisant la promotion de l'équité salariale a paru dans le journal L'Hebdo Chaleur.
9. En mai, lors d'un dîner bénéfique au Centre de conférence Danny's, j'ai approché le premier ministre, Bernard Lord, pour souligner l'importance d'une loi pro-active et que des mesures volontaires n'étaient pas la solution à l'iniquité salariale.
10. Six personnes de la région Chaleur se sont rendues à Fredericton pour entendre la Ministre Blaney présenter son rapport en réponse aux recommandations de la Table Ronde.

Soyons vigilantes et continuons nos efforts pour assurer l'implantation d'une loi proactive garantissant l'équité salariale. C'est ensemble que nous allons réussir !

Anne-Marie Gammon
Présidente du comité régional
Vice-présidente francophone de la Coalition

Fredericton

Membres : Wendy Johnston, Marylea MacDonald, Joan McFarland, Marilee Reimer, Elizabeth Blaney, Margaret Conrad, Deborah Doherty, Lynda Erickson, Carol Ferguson, Lyndsey Gallant, Jennie Hornosty, Linda Kealey, Bev Lemire, Monica O'Donnell, Adele Mueller, Roxanna Reeves, Marilyn Reimer, Emma Robichaud, Heather Steele, Anne Brown, Linda Eyre, Wendy Robbins, Sharon Weaver.

Activités ► Les membres du comité de Fredericton ont été très actives lors des audiences publiques. Wendy Robbins, Lindsey Gallant (en tant que membre de la Collective pour femmes de STU/UNB), ainsi que Monica O'Donnell et Rebekah Lewis y ont fait des exposés. Joan McFarland a aussi envoyé une lettre au Comité de modification des lois en faveur du projet de loi 77. En novembre 2004, quelques membres ont assisté aux audiences publiques sur l'équité salariale à l'Assemblée législative. Par la suite, Linda Kealey et Joan McFarland ont envoyé des lettres à l'opinion du lecteur dans les quotidiens du Nouveau-Brunswick pour appuyer le projet de loi.

En mars 2005, lors de la Journée internationale de la femme, des membres du comité ont remis un sac d'épicerie à leur député local, T. J. Burke. Ce dernier a exprimé son appui au travail de la Coalition pour l'équité salariale. L'événement a reçu une bonne couverture médiatique. Marylea MacDonald a aussi fait un exposé sur le travail de la Coalition au souper communautaire (« *potluck* ») annuel de *Voices of Women*; le comité y a distribué 50 sacs d'épicerie. Des étudiantes et étudiants de St. Thomas University ont aussi distribué des sacs d'épicerie sur le campus.

À l'automne 2004 et l'hiver 2004-2005, Elizabeth Blaney et Marylea MacDonald ont rencontré le ministre Brad Green. Marylea MacDonald a aussi rencontré la présidente de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, en janvier 2005. Margaret Conrad, en compagnie de la coordinatrice de la Coalition, a participé à la consultation pré-budgétaire du Premier ministre sur l'économie en mars 2005. En mai 2005, Elizabeth Blaney et Marilyn MacCormack, du comité de Restigouche, ont fait du lobbying auprès de ministres à l'Assemblée législative. Et le 2 juin, deux membres de Fredericton étaient présentes à l'Assemblée législative pour le dévoilement du plan d'action sur l'équité salariale.

Marylea MacDonald a aussi fait un exposé sur le travail de la Coalition à la conférence de *Atlantic Canada Studies*, « *Making Connections* », le 13 mai 2005, à Fredericton.

Kent

Membres : Julia Maillet (présidente), Rose Richard, Margot Boucher, Ginette Gallant, Aline Richard, Alma Richard, Régina Cormier.

Activités ► En novembre 2004, le comité de Kent a souligné la Journée de l'équité salariale en invitant la population de la région à un déjeuner où les hommes recevaient dans leur assiette 21 % de moins de nourriture que les femmes – simulant ainsi l'écart salarial inversé. L'activité a mené à une excellente participation de la part des hommes et à de bonnes discussions pendant le repas.

Le 7 mars 2005, deux représentantes du comité ont rencontré Shawn Graham, chef de l'Opposition officielle, et lui ont offert un sac d'épicerie de l'iniquité salariale. Le journal *L'étoile* a couvert l'événement.

Le 8 mars 2005, une trentaine de personnes se sont rencontrées au restaurant à St-Louis pour échanger sur la situation de la femme. Une dizaine de personnes se sont ensuite rendues à l'église pour faire silence et prier pour l'élimination de la violence familiale.

Miramichi

Membres : Judy Adams (présidente), Patty Dietch, Krista Martin, Patty Michaud, Heather Harvey, Nomi Thériault, Charline McLean, Holly Arsenault.

Activités ► Les membres du comité régional de Miramichi se sont rencontrées pour un souper, le 1^{er} mars pour souligner la semaine internationale des femmes. Elles ont invité la députée Carmel Robichaud et lui ont offert un sac d'épicerie de la Coalition. La télévision Rogers a interviewé la députée Carmel Robichaud ainsi que Judy Adams, présidente du comité régional. Ce même jour, Judy Adams a aussi offert un sac d'épicerie aux députés John Foran et Michael Malley.

Moncton

Membres : Louise Aucoin, Jean-Claude Basque, Michèle Caron, Audrey Colpitts, Auréa Cormier, Madeleine Delaney-LeBlanc, Louise Gagnon, Huberte Gautreau, Thérèse Gautreau, Hélène Godin, Nancy Hartling, Irene Kohr, Janelle LeBlanc, Ysabel Provencher.

Activités ► Moncton n'a pas de comité régional officiel mais la Coalition y compte un réseau de membres actives qui participent régulièrement à ses activités de lobbying et de communication. À l'automne, nos membres du Grand Moncton ont grandement contribué aux audiences publiques : Huberte Gautreau, Auréa Cormier, Louise Aucoin et Madeleine Delaney-LeBlanc ont présenté des mémoires individuels. Audrey Colpitts s'est jointe à Marilyn MacCormack et Thérèse Philippe pour faire une présentation au Comité de modification des lois, au nom de la section locale 2745 du SCFP. Nancy Hartling a écrit une lettre d'appui pour le projet de loi 77, lettre qui a été publiée dans la section de l'opinion des lecteurs de quatre quotidiens.

Des membres de Moncton se sont rendues à l'Assemblée législative lors des audiences publiques de l'automne 2004, du dépôt du budget provincial en mars 2005 ainsi que du dépôt du plan d'action sur l'écart salarial, en juin 2005. Nos membres ont rencontré trois députés locaux : Cy LeBlanc, John Betts et Mike Murphy. Trois membres ont remis un sac d'épicerie soulignant l'iniquité salariale au bureau du Premier ministre.

Nord-ouest

Membres : Denyse Mazerolle (présidente), Louise Guerrette Winchester, Cécile Nadeau, Cécile Nadeau (eh oui, il y en a deux !), Paryse Lapointe, Edith Bourget, Lise Levesque, Anne Roussel, Lucienne Bellavance, Janet Kennedy, Sylvie Lavoie, Céline Poitras, Margo Albert, Doris Cuffley.

Activités ► Notre comité a été actif encore cette année. Il a tenu plusieurs réunions mensuelles et fait des visites chez les membres de l'Assemblée législative. Voici un résumé des activités depuis l'Assemblée générale annuelle 2004.

D'abord les audiences publiques ont retenu l'attention en novembre dernier. Nous avons réussi à convaincre quelques regroupements dans notre région comme le Conseil du travail et le comité de la femme du CUM à faire parvenir une lettre d'appui au mémoire de la Coalition. Bien sûr, la Journée de l'équité salariale le 29 novembre a été soulignée par des entrevues dans les radios, journaux, etc.

Lors de la journée du 8 mars, les membres de notre région comme ailleurs ont tenté de rencontrer les députés régionaux pour leur remettre un sac de la Coalition afin de leur démontrer l'iniquité sociale et économique vécue par les femmes du Nouveau-Brunswick. La température est venue quelque peu perturber l'activité; cependant nous avons réussi à leur fournir un sac.

En terminant, je tiens à souhaiter à toutes et à chacune une bonne réunion annuelle et beaucoup de succès avec la Coalition.

Denyse Mazerolle, Présidente

Restigouche

Membres : Marilyn MacCormack, Thérèse T. Philippe.

Activités ► Cette année, le comité a rétréci. Malgré tout, nos deux membres du comité de Restigouche furent très actives. Tout d'abord, elles se sont jointes à Audrey Colpitts pour une présentation au Comité de modification des lois, au nom de la section locale 2745 du SCFP. Thérèse Philippe a fait deux présentations sur l'équité salariale aux membres du district no 5 et Marilyn MacCormack en a fait une au SCFP du N.-B. Toutes les deux ont réussi à enrôler de nombreux nouveaux membres. Marilyn a présenté le kiosque de la Coalition à des réunions syndicales à travers la province. Elle a également remis à deux députés provinciaux de sa région, Roy Boudreau et Donald Arseneault, des sacs d'épicerie de la Coalition, lors d'une rencontre à Fredericton.

Saint-Jean

Membres : Terry Albright, Pam Coates, Erminie Cohen, Dorothy Dawson, Georgie Day, Pat Hay, Mary Anne LeBlanc, Marion MacEachern, Brenda Murphy, Pat Pelley, Dawn Robichaud, Sharon P. Thompson, Ann Marie Tingly.

Activités ► Saint-Jean n'a pas de comité régional officiel mais la Coalition y compte un réseau de membres actives qui participent régulièrement à ses activités de lobbying et de communication. À l'automne, Brenda Murphy a présenté un mémoire au Comité de modification des lois, au nom du *Urban Core Support Network*. En juin 2005, Georgie Day a écrit une lettre d'appui pour le projet de loi 77, lettre qui a été publiée dans la section de l'opinion des lecteurs d'au moins deux quotidiens. Nos membres de Saint-Jean ont distribué une centaine de sacs d'épicerie lors de la semaine internationale des femmes. Une rencontre a eu lieu en mai 2005 afin de discuter d'activités à venir pour faire avancer le dossier de l'équité salariale dans la province.

St-Stephen

Membre : Jackie Matthews.

Activités ► À St-Stephen, il n'y a pas de comité régional, mais Jackie Matthews, représentante du sud-ouest au conseil d'administration de la Coalition, s'est assurée que l'équité salariale soit une question d'actualité dans la région, en profitant de toutes les occasions d'en parler lors de

réunions où elle participait, soit en tant que coordonnatrice de la Coalition des maisons de transitions, soit en tant que représentante du comté de Charlotte au Conseil consultatif sur la condition de la femme. Comme elle l'explique, la pauvreté est certainement reliée aux questions de violence familiale. Les raisons économiques poussent trop souvent des femmes à demeurer dans des relations abusives. Jackie Matthews a distribué plus de 80 sacs d'épicerie sur l'iniquité salariale à des femmes employées dans des entreprises telles que "Atlantic Super Stores" et "Ganong Bros" ainsi que lors d'une activité qui a eu lieu au Collège communautaire, le 17 mars 2005.

BÉNÉVOLES

Comme à chaque année, la Coalition a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat en 2004-2005. Plusieurs ont donné de leur temps aux comités permanents et aux comités régionaux. Nous remercions sincèrement toutes et tous ces bénévoles – leur enthousiasme et leurs idées font vraiment avancer le travail de la Coalition.

De plus, nous voulons exprimer notre reconnaissance à plusieurs travailleurs et travailleuses d'arrière-scène, dont l'apport est essentiel : Anne Wery qui a travaillé à notre site Internet et à l'entretien de notre base de données, et nous a offert de la formation, augmentant ainsi notre autonomie; Éliane Befekadu qui a rigoureusement entretenu notre centre de documentation et qui se retire maintenant de cette tâche; notre super équipe de traduction et de révision de textes qui nous aide à garder notre caractère bilingue à moindre coût - Cynthia Kirkby, Noëlla Richard, Corinne Gallant, Rose-Aimée Haché, Micheline Blanchard, Simone Rainville, Barbara Guy, Margaret Conrad, et Rose-Marie Mallet; Thérèse Gautreau et Irene Kohr, par qui est passé la plupart du courrier destiné à nos membres; Catherine Boucher qui a écrit notre dernier bulletin de nouvelles avec tellement de style; Michel Godin qui sait comment parler à notre système informatique. Puisque la Coalition a souvent et beaucoup recours à des bénévoles, tout oubli est une erreur et nous nous en excusons profondément.

EN PARTENARIAT

Une coalition, par définition, est un partenariat. Cependant nous voulons souligner certains partenariats et projets qui ont marqué cette année. Quelques-uns concernent des organismes membres, d'autres non. Néanmoins, tous ces partenariats et projets sont grandement appréciés.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB), Congrès du travail du Canada (CTC), et syndicats

En 2002, la FTTNB et la Coalition ont formé un comité conjoint pour travailler à l'équité salariale. Ce comité regroupe Raymond Léger, du SFCP, Lise Thibodeau, de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Dee-dee Daigle, du Congrès du travail du Canada ainsi qu'Huberte Gautreau et la coordinatrice de la Coalition pour l'équité salariale. Cette année, le comité conjoint a joué un rôle important dans la mobilisation pour les audiences publiques tenues sur le projet de loi 77 - *Loi sur l'équité salariale*. Il a contribué à augmenter les connaissances de la Coalition en matière d'évaluation de postes. Enfin, ce comité conjoint a coordonné une conférence de presse pour appuyer le rapport du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale en collaboration avec le Réseau national sur l'équité salariale.

Le local 2745 du SFCP a aussi soumis une résolution à la Convention de la FTTNB en appui à l'équité salariale. Cette dernière fut celle qui fut la plus supportée par l'assemblée. De plus, la FTTNB a mentionné l'équité salariale dans plusieurs de ses publications.

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick (CCCF)

Depuis ses débuts, la Coalition a signalé le besoin d'une étude sur l'impact de l'iniquité salariale. Cette année, le CCCF a financé une telle étude. Celle-ci, menée par Ather H. Akbari, pour GPI Atlantic, a révélé qu'environ 80 % de l'écart salarial horaire entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick ne s'explique pas. Cette partie « inexplicable » est généralement attribuable à la discrimination salariale. Selon cette étude, la discrimination au niveau de la province est plus élevée que la moyenne nationale, qui est estimée entre 30 % et 50 % du salaire horaire.

Par la suite, Ather H. Akbari a évalué qu'en éliminant l'écart salarial au Nouveau-Brunswick, les trésors provincial et fédéral bénéficieraient de 688 millions de dollars grâce à l'augmentation de taxes et impôts perçus ainsi qu'aux réductions de transferts personnelles et de coûts de la santé reliés à la pauvreté.

Le 10 décembre 2004, le CCCF et la Coalition pour l'équité salariale ont organisé conjointement, à Moncton, un dîner-conférence avec comme invité Gordon Fairweather, ancien commissaire en chef de la Commission canadienne des droits de la personne. À cette même occasion, Denise Savoie, présidente de l'Association des employés de l'Université de Moncton, a fait état de la situation des secrétaires, illustrant ainsi le besoin d'une législation pour l'équité salariale.

Le CCCF a aussi supporté le projet de loi sur l'équité salariale dans son mémoire présenté au Comité de modification des lois. De plus, le Conseil a souvent parlé de ce dossier dans son bulletin électronique NouVELLES et dans les médias, surtout le 8 mars.

Réseau de l'équité salariale

À l'automne 2004, la Coalition pour l'équité salariale s'est affiliée à une nouvelle coalition nationale, le Réseau de l'équité salariale. Cet organisme a pour but de faire pression auprès du gouvernement fédéral afin qu'il mette en application les recommandations du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale. On a évalué que 20 % des employées et employés canadiens sont sous juridiction fédérale. C'est le cas des travailleuses et travailleurs en télécommunication, transport inter-provincial, dans les banques, etc.

Le Groupe de travail fédéral recommandait que le gouvernement adopte une loi proactive sur l'équité salariale; celle-ci protégerait les femmes, les groupes ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Cette loi contiendrait des dispositions pour que tous les employeurs de juridiction fédérale adoptent un plan d'équité salariale qui inclurait toutes les travailleuses et tous les travailleurs, qu'elles ou ils soient à temps plein ou à temps partiel, permanents ou temporaires. Il a aussi recommandé la création d'une commission et d'un tribunal sur l'équité salariale.

Si ces recommandations étaient mises en application par le gouvernement fédéral, la situation serait non seulement bénéfique pour la main d'oeuvre du Nouveau-Brunswick sous juridiction fédérale, mais servirait de modèle aux autres provinces.

La Coalition a participé à quatre activités du Réseau :

- appel à l'action : la Coalition pour l'équité salariale a invité les organismes de la province à signer un appel à l'action adressé au gouvernement fédéral; à date, 197 organismes à travers le pays ont signé;
- alerte équité salariale : la Coalition a participé à une campagne nationale afin de protester contre la décision de la Cour suprême du Canada, en octobre 2004, dans le cas opposant NAPE et le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador; ce jugement donnait le droit au gouvernement de cette province de différer les ajustements d'équité salariale négociés par le syndicat à cause d'une possibilité de crise financière de la province;
- conférence de presse : la Coalition a organisé une conférence de presse conjointe avec l'Alliance de la fonction publique et le CTC pour annoncer la formation du Réseau national pour l'équité salariale et l'appel à l'action sous le thème « Équité salariale... au cœur de l'égalité », le 14 février 2005; à cette même date, un autre événement médiatique a eu lieu sur la Colline parlementaire à Ottawa;

- activités pour l'équité salariale lors du 5^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes 2000 : Johanne Perron a représenté la Coalition à un rassemblement et des activités de lobbying auprès des quatre partis politiques fédéraux, le 4 mai, à Ottawa.

Les membres du Réseau pour l'équité salariale sont :

- le Congrès du travail du Canada,
- l'Institut canadien de recherches sur les femmes,
- le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail,
- l'Association nationale de la femme et du droit,
- l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada,
- la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick,
- Ontario Pay Equity Coalition (coalition de l'équité salariale de l'Ontario),
- Saskatchewan Pay Equity Coalition (coalition pour l'équité salariale de la Saskatchewan),
- le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes,
- Women's Network PEI (réseau des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard).

Département de travail social de l'Université de Moncton

Cette année, la Coalition a établi un partenariat productif avec le département de travail social de l'Université de Moncton en offrant un stage à une étudiante de 5^e année, Janelle LeBlanc. Janelle a travaillé 4,5 jours par semaine avec la Coalition, de septembre à décembre 2004, faisant l'expérience du militantisme au sein d'une organisation comme la nôtre.

Sous la supervision de Joline LeBlanc de SIDA-AIDS Moncton, de Sonia Richard, coordonnatrice de stages et d'Ysabel Provencher, professeure, son apport à la Coalition fut très important. Elle a surtout aidé le comité de mobilisation. Elle a aussi écrit un excellent mémoire sur la perspective des jeunes par rapport à l'équité salariale et l'a présenté aux audiences publiques sur le projet de loi 77. De plus, elle a apporté son assistance aux tâches régulières administratives du bureau. Suite à son stage, Janelle est restée engagée comme bénévole au comité de mobilisation. En septembre 2005, elle entreprendra ses études en vue d'une maîtrise en travail social avec concentration en études féministes, à l'Université du Québec à Montréal. Bonne chance Janelle !

Femmes Équité Atlantique

Huberte Gautreau représente la Coalition pour l'équité salariale au comité de Femmes Équité Atlantique (FÉA). Ce groupe de travail vise à augmenter la capacité des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques afin qu'elles influencent les politiques publiques en rapport avec l'équité socio-économique. À l'intérieur de cette formation, Huberte Gautreau a fait un exposé sur le travail de la Coalition au Congrès sur les politiques sociales

« Bâtir un avenir équitable », le 18 juin à Fredericton. La FÉA organise une session de formation à l'automne.

Marche mondiale des femmes 2000

Cette année marque le 5^e anniversaire de la Marche des femmes 2000 et la plate-forme politique des femmes canadiennes « Il faut que ça change » qui présentait 13 recommandations.

Depuis la Marche mondiale, beaucoup de femmes ont continué à travailler pour le changement et ont élaboré la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Adoptée en 2004, la Charte propose de construire un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Le lancement eut lieu à Sao Paolo le 8 mars. Depuis, la Charte circule dans 53 pays et terminera son périple au Burkino Faso, le 17 octobre 2005, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté. La Charte a traversé le Canada et s'est arrêtée à Moncton le 5 mai 2005.

Afin de souligner la présence de la Charte à Moncton, la Coalition et Support aux parents uniques ont organisé un dîner où environ 100 femmes se sont rassemblées. Huberte Gautreau et Nancy Hartling, co-présidentes du Comité du Nouveau-Brunswick pour la Marche mondiale des femmes 2000, ont donné un bref aperçu du progrès accompli dans la province par rapport aux objectifs de l'an 2000 pour l'élimination de la violence et l'adoption d'une législation sur l'équité salariale.

Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)

Dans le cadre de sa planification stratégique sur la sécurité socio-économique des femmes, l'ICREF a demandé à la Coalition pour l'équité salariale et Support aux parents uniques de l'aider à organiser une consultation à Moncton sur le thème « Justice économique et sociale : vaincre la pauvreté et l'exclusion des femmes ». Au moins dix organismes locaux et provinciaux y ont participé.

Par la suite, la Coalition a été invitée à participer, avec d'autres représentantes d'organismes à travers le Canada, à deux journées de réflexion sur la sécurité économique des femmes en avril 2005. Ceci a permis à la Coalition d'augmenter sa visibilité au niveau national, de créer des liens avec d'autres groupes et d'avoir une vue d'ensemble des dossiers nationaux.

Mouvement des femmes acadiennes

À cause de ses origines, la Coalition pour l'équité salariale continue d'avoir des liens très étroits avec le mouvement des femmes acadiennes.

Cette année, la Coalition a participé au Sommet des femmes 2004 en août, à Dartmouth, Nouvelle-Écosse. Le Sommet a regroupé des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques, d'ailleurs au Canada... et de partout à travers le monde ! Anne-Marie Gammon a représenté la Coalition pour l'équité salariale à ce Sommet. Grâce à notre travail préalable, beaucoup d'attention fut portée au travail traditionnel des femmes et à l'équité salariale.

Au début de l'automne, la Fédération des dames d'Acadie a invité la Coalition, de même que d'autres femmes et groupes, à organiser une session « Dialogue au féminin » à l'intérieur de la Convention nationale de la société acadienne, tenue à Moncton et Dieppe, en octobre 2004. Une proposition y fut adoptée en faveur d'une législation sur l'équité salariale.

STU/UNB Women's Collective

En novembre 2004, cette collective de femmes de l'Université St. Thomas et de l'Université du Nouveau-Brunswick a organisé sa deuxième vente de pâtisseries sur le campus de l'Université St. Thomas. Pour démontrer la réalité de l'écart salarial au Nouveau-Brunswick, les hommes devaient payer le plein prix des articles alors que les femmes ne payaient que 82 % du prix. La Collective et la Coalition pour l'équité salariale ont émis un communiqué de presse conjoint pour souligner cet événement. Lyndsey Gallant a aussi fait une excellente présentation lors des audiences publiques au nom de la Collective.

Comité des femmes et du droit, Université de Moncton

Le Comité des femmes et du droit, de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, a souligné la Journée de l'équité salariale du 29 novembre 2004 par une vente de pâtisseries où les femmes ne payaient que 82 % du prix. Les profits de cette vente ont été offerts à un organisme de charité venant en aide aux femmes victimes de violence.

En février 2005, le comité a invité Huberte Gautreau à donner un exposé sur l'évolution du dossier de l'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Le Comité tente de sensibiliser différents groupes sur le campus à la question de l'équité salariale.

Annie Maltais a aussi donné un exposé sur le point de vue des étudiantes face à l'équité salariale lors de la Journée des secrétaires, à l'Université de Moncton.

Association des employés de l'Université de Moncton

Cette année, la Coalition pour l'équité salariale a eu la chance de travailler sur divers projets avec l'Association des employés de l'Université de Moncton.

L'Association a documenté la situation des secrétaires de l'Université de Moncton et a pu ainsi démontrer l'impact de l'iniquité salariale sur l'espace d'une carrière. Elle a présenté cette information aux audiences publiques de novembre 2004 ainsi que lors d'un dîner-conférence le 10 décembre 2004. La Coalition a été invitée à contribuer à l'organisation de la Journée des secrétaires et à y faire un exposé, le 27 avril 2005. L'AEUM a acheté des sacs d'épicerie de la Coalition et les a distribués aux personnes présentes à l'activité de la Journée des secrétaires.

Garderies

Étant donné le besoin évident d'équité salariale pour les travailleuses en garderies, la Coalition a supporté ce secteur de l'emploi au printemps 2005.

Le 17 mai, elle a organisé une conférence de presse conjointe pour demander au gouvernement Lord de signer l'entente avec le gouvernement fédéral sur les garderies et de donner ces fonds aux garderies seulement. Six autres groupes ont participé à cette conférence de presse, soit Soins et éducation de la petite enfance Nouveau-Brunswick, Parents pour des services de garde de qualité, le Congrès du travail du Canada, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick et le Front commun pour la justice sociale.

La Coalition a aussi participé à une consultation organisée par le nouvel organisme Coalition des services de garde du Nouveau-Brunswick, le 19 mai 2005.

Front commun pour la justice sociale

La Coalition pour l'équité salariale est membre du Front commun pour la justice sociale. Même si le Front commun a concentré ses énergies sur l'assistance sociale cette année, nous continuons d'assurer une représentation à ses réunions et de donner régulièrement des rapports sur l'évolution du dossier de l'équité salariale. Huberte Gautreau et Johanne Perron représentaient la Coalition au Front commun cette année.

MEMBRES

La Coalition compte maintenant plus de 425 membres individuels ainsi que les 48 membres organisationnels suivants :

Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick
Annabel Gay Women's Institute
Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Association des employés de l'Université de Moncton
Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
Bakery, Confectionary and Tobacco Workers and Grain Millers International Union, local 406
Coalition des maisons de transition
Congrès du travail du Canada
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
Conseil des syndicats des foyer de soins du Nouveau-Brunswick
Conseil du travail de Bathurst et région
Conseil du travail d'Edmundston et région
Conseil du travail de Fredericton et région
Conseil du travail de Miramichi et région
Conseil du travail de Moncton et région
Conseil du travail de la Péninsule acadienne
Conseil du travail de Restigouche et région
Conseil du travail de Saint-Jean et région
Dames d'Acadie, Cercle de Bathurst
Dames d'Acadie, Cercle de Bouctouche
Dames d'Acadie, Cercle de Caraquet
Dames d'Acadie, Cercle de Lamèque
Dames d'Acadie, Cercle de Shippagan
Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
Fédération des femmes francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick
Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
Fédération des étudiants et étudiantes de Centre universitaire de Moncton
Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick
Front Commun pour la justice sociale
Homeless Women's Shelter Service
Institut féminin de Grande-Digue
Institut féminin de Rivière du Portage
Maison de passage
New Brunswick Voices of Women for Peace
Services à la famille Népisiguit
Société des Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick
Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du N.-B.
Support aux parents uniques
Syndicat canadien de la fonction publique, Bureau régional des Maritimes
Syndicat canadien de la fonction publique, local 813
Syndicat canadien de la fonction publique, local 2745-3
Syndicat canadien des travailleuses et travailleurs des postes, Comité des femmes, section locale Fundy 105
Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick
Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
YWCA de Moncton

RAPPORT FINANCIER ANNUEL – EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

RAPPORT FINANCIER ANNUEL – EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005
